

## **CENTRE NATIONAL DES AVOCATS EMPLOYEURS (CNAE)**

### **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CENTRE NATIONAL DES AVOCATS EMPLOYEURS**

**-CNAE-**

L'AN deux mille treize et le Vingt Cinq Octobre à 11h30 s'est réunie à PARIS au Siège du CENTRE NATIONAL DES AVOCATS EMPLOYEURS (CNAE), 120 Rue d'ASSAS, 75006, sur convocation du Président du CNAE, Jean de CESSEAU

**Sur l'Ordre du jour suivant. : ELECTION de Membres complémentaires du Conseil d'Administration par application de l'article 12 des statuts modifiés**

La régularité des convocations ayant été constatée et le quorum étant atteint, le Président a précisé les termes du nouvel article 12 des statuts approuvé ce jour par l'Assemblée :

Article 12 :

*« Le syndicat est administré par un conseil d'administration composé de QUATORZE membres nommés par l'Assemblée à la majorité absolue des voix des adhérents présents et représentés »*

Il a rappelé ensuite les modes d'élection des membres du Conseil

Article 34

*« L'Assemblée Générale est l'organe souverain du Syndicat. Elle élit ... les membres du Conseil d'Administration »*

## Article 35

*« Les décisions de l'Assemblée Générale relatives à tout autre objet que la modification des statuts sont prises à la majorité simple des membres présents et représentés »*

## Article 13

*« Les administrateurs sont nommés pour quatre ans et sont rééligibles »*

Le président a indiqué qu'il y avait quatre postes à pourvoir dans le respect des dispositions nouvelles et a invité les membres de l'Assemblée à faire part de leur candidature.

Se sont exprimés :

- Monsieur François ROMBY du Barreau de SAINT QUENTIN
- Monsieur Michel AVENAS du Barreau de TOULOUSE
- Monsieur Christian GUILLOT du Barreau de PARIS
- Monsieur Patrick CHABERT du Barreau de ROUEN

Aucune autre candidature n'ayant été recueillie, le Président a invité l'assemblée de passer au vote.

L'ensemble des candidatures a été approuvé à l'unanimité.

En conséquence le Conseil d'administration du CNAE est désormais composé comme suit :

- Madame Heidi RANÇON CAVENEL
- Mademoiselle Patricia MUSSO
- Monsieur Benoit DARRIGADE
- Madame Thi My Hanh NGO- FOLLIOU
- Monsieur Alberto TARAMASSO
- Monsieur Jean Louis SCHERMANN
- Monsieur Vincent BERTHAT
- Monsieur Cyril PIOT VINCENDON
- Madame Christiane THOMAS-RIBAL
- Monsieur Jean de CESSEAU
- Monsieur François ROMBY
- Monsieur Michel AVENAS
- Monsieur Christian GUILLOT
- Monsieur Patrick CHABERT

Le nouveau Conseil d'Administration ainsi composé prend ses fonctions à compter de ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé il a été mis fin à l'Assemblée Générale électorale

Le Président